

MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

MUTUELLE DES DOUANES DE CÔTE D'IVOIRE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE PRESIDENT

Départ n° 004/MBPE/DGD/MUDCI/PCA

NOTE A L'ATTENTION
DE TOUT LE PERSONNEL DES DOUANES

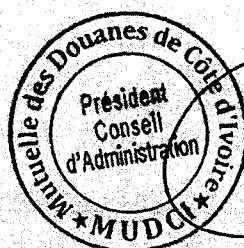
Objet : Ouverture de la spécialité
d'Imagerie (Echographie)

Dans le cadre de l'ouverture des spécialités du Centre Médical des Douanes, Nous informons tout le personnel des Douanes que les examens d'Imagerie (Echographie) démarreront à partir du 13 février 2017 selon le calendrier suivant :

- le lundi de 7 h 30 à 12 h 30
- le mardi de 7 h 30 à 12 h 30
- le mercredi de 14 h 30 à 18 h 00
- le vendredi 14 h 30 à 18 h 00

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service accueil du Centre Médical des Douanes au 22 40 64 15/16,17, 22 ou au 47 12 33 27/08 75 62 26.

N.B. : voir tableau relatif aux tarifs des différents examens.



Le Président du Conseil d'Administration

Col. TRAORE Dohia Mamadou
Administrateur-MBA-Doctorant

TARIF DES EXAMENS ECHOGRAPHIQUES

EXAMENS	TARIFS	TICKET MODERATEUR 20 %
ECHOGRAPHIE GENERALE : <ul style="list-style-type: none">• Abdominale• Pelvienne• Obstétricale	15 000 F	3 000 F
ECHOGRAPHIE ABDOMINO PELVIENNE	22 500 F	4 500 F
ECHOGRAPHIE : <ul style="list-style-type: none">• Prostatique• Thyroïdienne• Autres écho spécialisées	20 000 F	4 000 F